

Lundi 28 août 2023

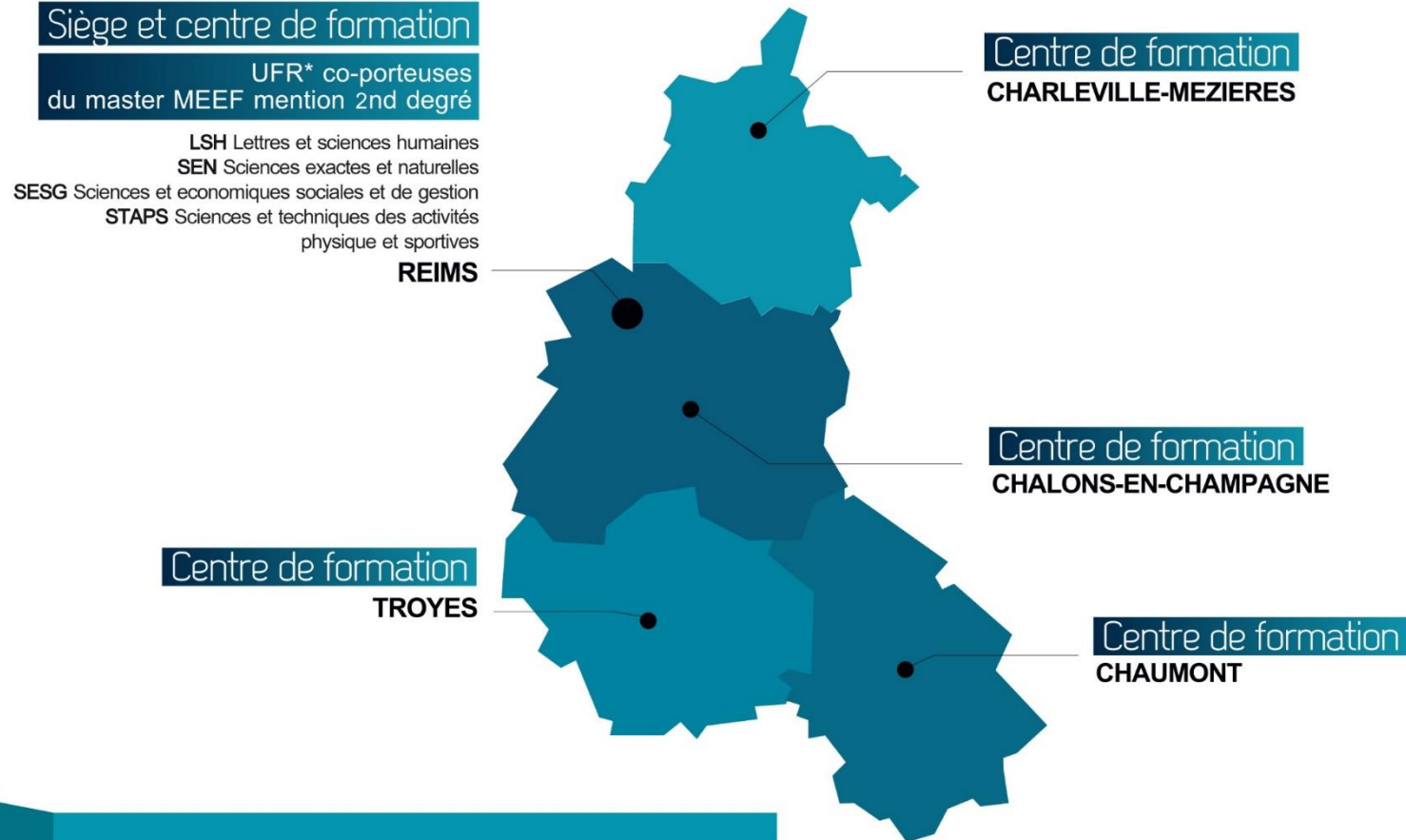
Présentation des parcours de formation des fonctionnaires stagiaires 2023

Agnès Delaunay

Responsable INSPE Formation Stagiaires



L'INSPE de l'Académie de Reims : une composante de l'URCA



L'Inspé de l'académie de Reims est la seule composante de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) à être présente dans toute l'académie, au travers de son siège et de ses 5 centres de formation

Diversité des fonctionnaires stagiaires 1^{er} et 2nd degré

- Diversité des parcours antérieurs à la réussite aux concours,
- Diversité de provenances géographiques,
- Diversité des situations personnelles,
- Etc.

Mais

Deux ensembles de fonctionnaires stagiaires

- Des fonctionnaires stagiaires affectés à 50% en établissement, en école et à 50% en formation
- Des fonctionnaires stagiaires affectés à 100% en établissement, en école

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires 100% en établissement ou en école

Les profils :

- Lauréats Concours 2023 avec Master MEEF
- Lauréats Concours 2023 avec expérience significative d'enseignement comme contractuel (au moins 18 mois sur 3 dernières années)
- Lauréats Concours 2023 réputés qualifiés pour enseigner (déjà titulaires d'un corps enseignant du 2nd degré)

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires à 100% en école

La formation pour les fonctionnaires stagiaires du 1^{er} degré :

- 10 jours répartis au cours de l'année universitaire
- 4 jours par le rectorat ou la DSDEN
- 6 jours par l'INSPE :
 - ✓ 2 jours : travailler dans une communauté de pratiques professionnelles (numérique)
 - ✓ 2 jours : compléments didactiques disciplinaires dans le contexte de la polyvalence
 - ✓ 2 jours : travailler par projets et parcours éducatifs
- Lieux de formation : sites INSPE / EAFC
- Convocations transmises sur votre adresse ac-reims.fr

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires à 100% en établissement

La formation pour les fonctionnaires stagiaires 2nd degré :

- 10 jours répartis au cours de l'année universitaire
- 4 jours par le rectorat (EAFC)
- 6 jours par l'INSPE :
 - ✓ 2 jours : travailler dans une communauté de pratiques professionnelles (numérique)
 - ✓ 2 jours : appréhender les singularités des publics ; s'inscrire dans une communauté éducative
 - ✓ 2 jours : travailler par projets et parcours éducatifs
- Lieux de formation : sites INSPE / EAFC
- Convocations transmises sur votre adresse ac-reims.fr

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires à 50% en établissement ou en école

Profils

- Lauréats concours 2023 non-titulaires d'un master MEEF (T0).
- ou lauréats autre session mais report ou prolongation ou renouvellement de stage.

Une formation diplômante : le Diplôme Inter-Universitaire « Entrée dans le métier »

Une formation en DIU portée par l'INSPE, co-construite avec les services académiques

- Développement de compétences professionnelles en vue d'accompagner l'entrée dans le métier et de favoriser la titularisation.
- 220 heures de formation divisée en 3 UE : construction d'une posture réflexive et lien à la recherche en éducation, formation transversale et formation disciplinaire.
- Evaluation par compétences à partir de travaux réalisés.

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires à 50% en école - 1^{er} degré

Organisation hebdomadaire

Organisation hebdomadaire

		1er degré				
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
DIU	Matin	Formation à l'Inspé	Formation : stage en responsabilité en école	Formation à l'Inspé	Formation : stage en responsabilité en école	Formation : stage en responsabilité en école
	Après-midi					

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires 50% en école - 1^{er} degré

- **UE A – Construction d’une posture réflexive et lien avec la recherche en éducation (30 heures) : Espaces Collectifs Réflexifs**
- **UE B – Savoirs transversaux (70 heures) : numériques, partage des principes et valeurs de la république, scolarisation inclusive, égalité des chances, connaissance du lieu d’exercice...**
- **UE C – Savoirs disciplinaires (120 heures) : didactiques et polyvalence**

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires à 50% en établissement : enseignants 2nd degré et CPE

Organisation hebdomadaire

ANNÉE SCOLAIRE 2022 - 2023

		2 nd degré et encadrement éducatif (CPE)					
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Master 2 MEEF DIU	Matin	Formation : stage en responsabilité en établissement	Formation à l'Inspé		Formation à l'Inspé	Formation : stage en responsabilité en établissement	Formation : stage en responsabilité en établissement
	Après-midi				Formation : stage en responsabilité en établissement		

Parcours de formation des fonctionnaires stagiaires à 50% en établissement du 2nd degré

- **UE A – Construction d’une posture réflexive et lien à la recherche en éducation (30 heures) :** Espaces Collectifs Réflexifs, analyse de pratique
- **UE B – Savoirs transversaux (118 heures) :** numériques, partage des principes et valeurs de la république, scolarisation inclusive, égalité des chances, connaissance du lieu d’exercice...
- **UE C – Savoirs disciplinaires ou professionnels (72 heures – 12 journées)**

Début de la formation

- Réunions de rentrée en DIU (stagiaires à mi-temps) : la semaine du 18 septembre 2023. Informations à venir !
- Début des cours en DIU : la semaine du 25 septembre. Les emplois du temps seront finalisés à la mi-septembre.
- Début des formations des stagiaires à temps plein du 1^{er} degré : information à venir.
- Début des formations des stagiaires à temps plein du 2nd degré : fin septembre (calendrier à venir).

Pré-inscriptions et inscriptions : OBLIGATOIRES avant le 15 septembre !

- Adresse de pré-inscription : <https://pre-inscriptions.univ-reims.fr>
- Puis le service de la scolarité de l'INSPE prendra contact avec vous afin de finaliser votre inscription
- Vous aurez ainsi accès au bureau virtuel de l'Université avec les cours en ligne, les emplois du temps...

Connexion

Informations



Bienvenue sur l'application de pré-inscription pour l'année universitaire 2023-2024

Vous avez reçu une autorisation d'inscription dans l'une des formations de notre établissement, vous devez maintenant vous préinscrire dans la composante qui la dispense.

Cette démarche est **obligatoire** et à réaliser **du 5 au 20 juillet** puis **du 17 août au 4 septembre 2023 inclus**.

Vous devez vous préenregistrer sur cette plateforme avant de pouvoir réaliser votre inscription administrative.

Attention : Une autorisation d'inscription à l'Université de Reims Champagne-Ardenne est indispensable pour toute

Je suis étudiant à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Veillez vous connecter avec votre compte URCA

Connexion

Je ne suis pas étudiant à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Veillez vous connecter avec votre compte eCandidat

Utilisateur *

Utilisateur

Mot de passe *

.....

Connexion

[J'ai oublié mes identifiants](#)

[J'ai perdu mon code d'activation](#)

Créer un compte eCandidat

3. Après avoir cliqué sur le lien reçu par mail suite à votre création de compte, vous pouvez vous connecter et effectuer votre pré-inscription

2. Créez votre compte eCandidat ici. **NE TENEZ PAS COMPTE DU MESSAGE D'ERREUR QUI APPARAÎT!**

Vous allez recevoir votre login et mot de passe par mail

Vos interlocuteurs (cf. livret d'accueil)

Scolarité des stagiaires à l'INSPE : Céline Adloff inspe-scol.diu@univ-reims.fr

Responsable de la formation INSPE : Agnès Delaunay
agnes.delaunay@univ-reims.fr

Secrétaires de chaque site de formation INSPE (cf. plus loin)

Responsable de la formation au rectorat (2nd degré) : Aude Soler

Responsables de la formation en DSDEN (1^{er} degré) : 1 par département (cf. plus loin)

Contacts INSPE et DSDEN

Reims

Rectorat

03.26.05.69.69

1, rue Navier - 51082 Reims cedex

accueil@ac-reims.fr

Inspé pilotage formation

inspe-scol.diu@univ-reims.fr

Siège

03.26.50.59.59

23, rue Clément Ader (ZI Farman)

51100 Reims

Site de formation 1D et 2D :

11, rue Gabriel Voisin - 51100 Reims

Contact secrétariat site de formation
Inspé de Reims :
sandie.guillard@univ-reims.fr

Châlons-en-Champagne

DSDEN 51

03.26.68.61.26

Cité administrative Tirlet

51036 Châlons-en-Champagne cedex

dSDEN51@ac-reims.fr

Inspé : pas de formation de stagiaires

Troyes

DSDEN 10

03.25.76.22.22

30, rue Mitantier CS 10371

10025 Troyes cedex

dSDEN10@ac-reims.fr

Inspé site de formation 1D et 2D
(avec 52)

03.25.82.01.34

6, avenue des Lombards - 10000
Troyes

inspe-secretariat.troyes@univ-reims.fr

Charleville-Mézières

DSDEN 08

03.24.59.71.50

20, avenue François Mitterrand

CS 90101 - 08011 Charleville-Mézières
cedex

dSDEN08@ac-reims.fr

Inspé site de formation 1D et 2D

03.24.33.37.40

11 rue des Droits de l'Enfant

Campus Sup Ardenne

08000 Charleville-Mézières Cedex

inspe-secretariat.charleville@univ-reims.fr

Chaumont

DSDEN 52

03.25.30.51.51

21, boulevard Gambetta - BP 2070

52903 Chaumont - cedex 9

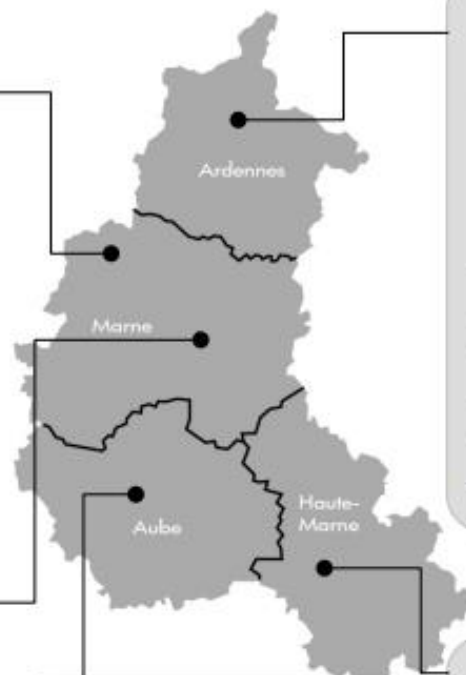
dSDEN52@ac-reims.fr

Inspé site de formation 1D et 2D

03.25.03.60.08

4, rue du 14 juillet - 52000 Chaumont

inspe-secretariat.chaumont@univ-reims.fr



Formations pilotées par les DSDEN ou le rectorat : contacts

Premier degré : PES

- **08** - Antoine Perardelle :
antoine.perardelle@ac-reims.fr
03.24.59.71.60
- **10** - Sonia Dulout :
sonia.marty@ac-reims.fr
03.25.76.71.56
- **51** - Bruno Jeziorski :
bruno.jeziorski@ac-reims.fr
03.26.69.07.60
- **52** - Benoit Deparpe
benoit.deparpe@ac-reims.fr
03.25.30.51.24

Second degré :

- coordination de la formation des PFS :
Aude Soler | pfs@ac-reims.fr | 03.26.05.69.67

Information importante !

- Il est très important d'activer **votre boîte mail ac-reims** par laquelle passent toutes les informations en ce début d'année.
- Après votre inscription en formation à l'INSPE, vous aurez également une **adresse mail univ-reims** à consulter régulièrement.